## « Que notre esprit soit accordé à notre voix »

(Règle de Saint-Benoît, chap. 19)

## ✓ C'est la voix qui est première

La Règle de Saint Benoît parle de l'Office divin au chapitre 8, en indiquant les heures auxquelles les moines se lèveront pour chanter les psaumes. Les chapitres suivants contiennent des prescriptions pour les différentes heures du jour et de la nuit. Cet ensemble se conclut au chapitre 19 par cette phrase : « Considérons donc comment il faut être sous le regard de la Divinité et de ses Anges, et tenons-nous à la psalmodie de façon que notre esprit soit accordé à notre voix ».

Le sens de la phrase dit que notre esprit doit correspondre à notre voix, alors que nous attendrions peutêtre le contraire. La voix est donc première, et l'esprit est appelé à suivre. Dans le contexte, Saint Benoît veut dire que les moines ont à chanter les psaumes et à laisser leur esprit s'en imprégner.

Cet adage « Que notre esprit soit accordé à notre voix » exprime une caractéristique essentielle de la liturgie. Il s'agit du rapport intériorité-extériorité. A l'encontre de nos évidences, cette expression donne la priorité à la voix, dans le contexte du chant des psaumes. Plus largement, il donne priorité à ce que nous faisons avec notre corps. Le souhait de St Benoît, c'est que l'action posée, ce que nous faisons, la manière dont nous chantons, entraîne notre esprit, notre mentalité, notre intériorité. Le mouvement va donc de l'extériorité à l'intériorité. D'abord le faire, puis l'intégrer ! Il ne s'agit donc pas de trouver de belles idées qu'on pourrait exprimer dans la célébration, mais au contraire de se laisser prendre par une action faite de paroles, de chants et de gestes qui sont destinés à transformer nos idées et toute notre vie.

Faisons confiance à ce que nous donne l'Eglise dans sa liturgie pour nous laisser faire par elle. Chantons du mieux que nous pouvons, c'est cela qui est premier.

✓ La participation active de l'assemblée (écoute / chants / silence)

**Que vivons-nous dans une célébration liturgique ?** Le Pape François l'explique aux participants d'un congrès l'occasion du 50ème anniversaire de l'Instruction sur la Musique sacrée (discours prononcé en 2017). Il dit :

« Il s'agit donc avant tout de **participer intensément** au Mystère de Dieu, à la « théophanie » qui s'accomplie dans toute célébration eucharistique, dans laquelle le Seigneur est présent au milieu de son peuple, appelé à participer réellement au salut réalisé par le Christ mort et ressuscité. La participation active et consciente consiste donc à **savoir entrer profondément dans ce mystère, à savoir le contempler, l'adorer et l'accueillir, à en percevoir le sens,** grâce en particulier au **silence religieux** et à la « musicalité du langage avec lequel le Seigneur nous parle » (*Homélie à Sainte Marthe*, 12 décembre 2013). C'est dans cette perspective que s'inscrit la réflexion sur le renouveau de la musique sacrée et sur sa précieuse contribution. »

Comment participons-nous « activement » à une célébration liturgique ? Avant tout en nous laissant faire par elle. Il s'agit moins de faire des choses que de se « laisser faire ».

Bien-sûr, le chantre-animateur ou la chorale va chanter mais le but de leur service dans la célébration, c'est que tout le reste de l'assemblée entre dans le mystère de Dieu, contemple Dieu qui est présent dans la beauté du chant et de la musique. Quand on chante, il faut toujours penser aux autres et se posant la question : est-ce que mon chant aide les autres à prier ?

C'est pour cela qu'il est important pour le chantre ou la chorale de **faire l'effort d'écouter le reste de** l'assemblée en train de chanter. Et ce n'est pas facile. On est souvent concentré sur ce que nous faisons, pour ne pas chanter faux ! Mais les choristes le savent bien, plus ils savent s'écouter les uns les autres dans un chant en polyphonie, plus leur chant sera beau et juste. De la même manière, plus la chorale ou l'animateur écoutera l'assemblée, mieux il saura faire entrer les autres dans le mystère de Dieu. Il s'agit donc d'apprendre à écouter la voix de Dieu dans l'ensemble du Corps du Christ qui fait monter ses louanges vers le Seigneur.

Comment participer encore activement au mystère célébré? En faisant silence. C'est paradoxal pour un chanteur en liturgie. Bien que quelques fois, on a envie de dire à quelqu'un : « il ne vaut mieux pas que tu chantes »! Mais la musique et le chant ne font écho dans les corps et dans l'assemblée que parce qu'à certains moments il y a le silence. C'est dans ces moments de silence que résonne encore la musique en nous. C'est parfois difficile pour les animateurs qui cherchent leur partition pour le prochain refrain ou chant et qui tournent leurs pages dans les moments où l'assemblée à besoin de faire silence et d'intérioriser. D'où l'importance de bien préparer à l'avance ses recueils pour avoir le moins de pages à tourner!

**Et pour ceux qui ne chantent pas ? Eux aussi, ils participent activement à la célébration par l'écoute.** Ils prient en écoutant les chants et en les intériorisant. Ils prient en se recueillant à l'écoute de la musique de l'orgue ou d'un autre instrument. **Et ceux qui chantent faux ?** Eux, ils nous aident à supporter patiemment ce qui nous paraît insupportable. C'est une œuvre de miséricorde!

Le pape poursuit son discours en disant :

[...] Je vous encourage à ne pas perdre de vue cet important objectif : aider l'assemblée liturgique et le peuple de Dieu à percevoir et à participer, à travers tous les sens, au mystère de Dieu. La musique sacrée et le chant liturgique ont le devoir de nous transmettre le sens de la gloire de Dieu, de sa beauté, de sa sainteté qui nous enveloppe comme un « nuage lumineux ». (Pape François, Discours à l'occasion des cinquante ans de l'Instruction Musicam Sacram, 4 mars 2017).

## Chant « Quelle est cette voix ? »

Saint Benoît nous dit : « Que notre esprit soit accordé à notre voix » et il nous dit aussi que la liturgie, c'est « l'œuvre de Dieu » en nous.

Ainsi, c'est la voix de Dieu qui entre en dialogue avec notre propre voix et c'est comme cela que la rencontre se produit. « Quelle est cette voix qui t'invite au bonheur, quelle est cette voix qui appelle en ton cœur de baptisé ? » « C'est la voix de Dieu qui te transforme intérieurement et qui te fait connaître la joie. »

« Que notre esprit soit accordé à notre voix » (Règle de Saint-Benoît, chap. 19)